

# Projet Associatif

TERRAIN D'AVENTURES

LANCY-VOIRETS



Ce document se propose d'exposer le regard pédagogique et social de l'association Terrain d'Aventures Lancy-Voirets sur son action d'animation socioculturelle auprès des enfants et habitants de la commune.

---

## Table des matières

Présentation du Terrain d'Aventures Lancy-Voirets	page 2
• Infrastructures	page 2
• Inscription des enfants	page 3
• Devenir membre de l'association	page 3
• Devenir membre du comité	page 3
• Horaires	page 3
• Ressources humaines	page 4
Implantation et population	page 4
Partenariat	page 5
Valeurs et objectifs	page 6
Evaluation	page 9
Références	page 11
Plan de situation	page 12

---

## Présentation du Terrain d'Aventures Lancy-Voirets

Le Terrain d'Aventures est un lieu de vie destiné aux enfants de 6 à 12 ans. Il est ouvert tous les jours après l'école de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 18h, le samedi de 13h à 17h30, ainsi que pendant les vacances scolaires.

Il défend des valeurs communes avec les Jardins Robinson et Terrains d'Aventures du canton.

Il a par ailleurs, collaboré à la réalisation de la brochure du collectif InteRob « Accueil libre » qui se trouve sur le lien suivant :

[http://www.anim.ch/pxo305/pxo\\_content/medias/accueil\\_libre\\_une\\_pratique\\_a\\_re\\_decouvrir\(2\).pdf](http://www.anim.ch/pxo305/pxo_content/medias/accueil_libre_une_pratique_a_re_decouvrir(2).pdf)

Le but est de permettre aux enfants de s'épanouir tant individuellement que dans leur rapport avec les autres; toutes sortes d'activités et jeux y sont proposés. Afin d'être accessibles à tous, ceux-ci sont gratuits.

C'est aussi un lieu où les enfants se rencontrent dans une démarche non compétitive. Nous proposons qu'ils participent à leurs loisirs plus qu'ils ne les consomment. Ils ont pour cela la liberté de faire leurs propres choix et ainsi, d'avoir la possibilité de développer leur sens critique et d'aller à leur propre rythme.

Par les actions qu'ils entreprennent, ils peuvent expérimenter des techniques de réalisation de bricolage mais aussi l'apprentissage de la vie en commun. Ils peuvent développer leur sens de la débrouillardise, de la solidarité et chercher leurs propres solutions. Les activités sont avant tout un support à la relation qui s'établit entre les personnes.

L'inscription est annuelle et coûte 20 francs par famille, quel que soit le nombre d'enfants. Elle fait office de cotisation pour devenir membre de l'association.

C'est par une rencontre entre l'équipe d'animation, les parents et l'enfant que le contrat de confiance est formalisé. Les animateurs informent l'enfant et ses parents du fonctionnement et des Règles de Vie du Terrain d'Aventures. L'enfant s'engage à respecter celles-ci par une signature.

Au Terrain d'Aventures, il découvre un jardin de 2'500 m<sup>2</sup> qu'il a la liberté de s'approprier par le jeu, la découverte de la flore et de la faune, le jardinage ou la construction de cabanes. Les abords du Voirets, ainsi que la mare, sont des laboratoires pour l'exploration de l'environnement.

Dès les beaux jours, rendez-vous au jardin pour prendre le goûter, se dépenser, se cacher, courir, sauter, lancer, chahuter, crier, construire, observer, contempler, grimper...

Dans la maison, plusieurs espaces sont proposés :

- un atelier « bois » au sous-sol, qui comprend des établis équipés ainsi que des machines permettant des réalisations variées, du circuit pour billes à la caisse à savon, ou au nichoir pour les oiseaux.
- un atelier « poterie » offrant toutes les possibilités de modelage, de même que le tournage de l'argile grâce à son tour électrique. Un four de cuisson permet d'effectuer le processus d'un bout à l'autre.
- une salle polyvalente, espace multifonctionnel pour jouer, peindre, dessiner, crayonner, croquer, couper, coller, tailler, sculpter, laquer, déchirer, feutrer, coudre, observer, lire, assembler, construire, démolir, chanter, danser, manger, parler, rire ...

- la cuisine est également à disposition des enfants. Ils peuvent, s'ils le désirent, participer à la réalisation du repas de midi le mercredi et les jours de vacances, et choisir des petits plats qu'ils souhaitent concocter.
- à l'étage, se trouvent une salle de jeux équipée d'un babyfoot, d'un billard et même d'un flipper « made in TALV », et une petite pièce confortable munie d'une biblio-BD-thèque ainsi qu'une malle remplie de déguisements. Ces espaces permettent aux enfants de former des petits groupes pour jouer ensemble.

Toutes les activités sont encadrées par l'équipe d'animation, composée de monitrices, moniteurs, animatrices et animateurs, qui accompagnent les enfants dans leurs réalisations.

Dans cet espace de liberté, l'équipe assure un encadrement pédagogique et convivial dans lequel l'enfant peut profiter de son temps libre, au rythme de ses envies, de ses expérimentations et des activités proposées.

Ces dernières favorisent la rencontre de l'autre, le dialogue, et le tissage de liens de confiance qui grandissent avec le temps.

### **L'association du TALV**

Par l'inscription de l'enfant, les parents deviennent membres de l'association, sauf s'ils ne le souhaitent pas.

En plus des droits inhérents au statut de membres, les membres de l'association du Terrain d'Aventures Lancy-Voirets reçoivent par l'école, les informations concernant ses activités, ainsi que son journal, et bien sûr son rapport annuel.

Les personnes sympathisantes n'ayant pas d'enfant qui fréquente le Terrain peuvent également devenir membres et sont les bienvenues.

L'association du TALV est composée d'habitants du quartier, de parents d'enfants fréquentant le lieu, ainsi que d'amis du Terrain d'Aventures. Ses membres se réunissent une fois par an lors de l'Assemblée Générale. Cette assemblée élit les nouveaux membres du comité de gestion pour une année.

### **Le comité**

Il se réunit dix fois par année lors de séances avec les animateurs pour déterminer les objectifs du centre, la gestion et la ligne stratégique du lieu. Il est le garant des valeurs telles que définies dans le Projet Associatif. Il est responsable de l'engagement des professionnels et des rapports avec les autorités communales. Les membres de l'association peuvent présenter leur candidature pour devenir membres du comité. Ils sont élus lors de l'assemblée générale annuelle.

### **L'équipe d'animation**

L'équipe d'animation gère l'accueil et l'encadrement des enfants. Elle est garante d'appliquer le cadre de référence de la Charte Cantonale des Centres\*, qui définit le mandat et la mission des centres, applique les options retenues dans le Projet Associatif du Terrain d'Aventures et oriente son programme d'actions annuel en fonction des axes prioritaires définis par le comité et l'équipe d'animation et des besoins de la population.

L'équipe d'animation travaille au maintien et au renforcement du lien social par son action sur le terrain et par les contacts qu'elle entretient avec les parents et les familles. Dans le même objectif, elle propose et organise des manifestations dans la commune (Grand-Prix de Caisses à Savon, Fête du Bonhomme Hiver, fête des enfants, fête des 3 Marchés, fête annuelle, journée d'inscription au GIAP) qui font connaître le Terrain d'Aventures aux habitants de la commune.

\* <http://www.fclr.ch/charte-cantonale>

## Ressources humaines

### Personnel d'animation

Trois animateurs et animatrices se partagent 200% de temps de travail, effectuant ainsi une moyenne de 80 heures par semaine.

### Moniteurs d'encadrement

Quatre moniteurs et monitrices se partagent 2276 heures réparties sur les périodes « scolaires » et 966h pour les vacances scolaires, petites et grandes. Un pack d'heures complémentaires « volantes » est prévu pour les manifestations.

### Personnel administratif

La comptable bénéficie de 5% de temps de travail.  
La secrétaire bénéficie de 15% de temps de travail

### Personnel technique

La nettoyeuse utilise 10% de temps de travail pour le nettoyage des locaux.

### Bénévoles

Le comité est composé de membres bénévoles.

L'investissement de ces derniers est très important et représente :

- 3 heures de séances de comité par mois et Assemblée Générale annuelle
- Réunions régulières avec la FCLR, la Commune et la FASe
- Engagement et suivi du personnel conjointement avec la Commune et la FASe
- Collaboration lors des fêtes et des manifestations
- Trésorerie
- Courriers à la Commune concernant la gestion du TALV
- Liens avec les parents pour le renouvellement du comité de gestion

### Aide ponctuelle

Parents, amis et jeunes

## Implantation et population

Environ un millier d'enfants et pré-adolescents sont concernés par le Terrain d'Aventures Lancy-Voirets.

Toutes les catégories sociales sont représentées parmi les enfants qui fréquentent le Terrain, ce qui correspond au profil de la population du Grand-Lancy.

Le Grand-Lancy est constitué de cinq zones :

**Grand-Lancy village**, avec ses maisons et ses églises rappelant sa dimension villageoise mais fortement urbanisé avec un gros carrefour où convergent des axes routiers importants et des voies rapides.

**Les Semailles**, où subsistent quelques maisons de campagne ainsi que de petits immeubles locatifs situés plutôt à côté du village.

**Les Palettes**, zone très urbanisée avec de grands immeubles et des magasins à grande surface.

**Le Bachet** constitué de grands immeubles, s'avère être une zone isolée par son fort trafic.

**Les Verjus** zone de villas au bord de l'Aire où émergent cependant de grands immeubles.

Le Terrain d'Aventures Lancy-Voirets se situe dans le prolongement du parc en Sauvy, entre la partie la plus urbanisée de la commune et la zone de villas des Fraisiers et du chemin des Verjus.

Il est au carrefour des différents quartiers.

Il comprend une bonne représentation des enfants de ces divers quartiers (Cf. Plan en dernière page).

## Péditalv

L'accès au Terrain peut être difficile pour les plus petits compte tenu du fort trafic sur les rues et les avenues. Malgré des cheminements le long du Voiret et des passages sous voie, certains parents hésitent à faire emprunter ces chemins, car ceux-ci sont peu éclairés lorsque vient la nuit.

Dans un souci de faciliter l'accès et de sécuriser le chemin depuis les écoles Palettes et En Sauvy après l'école, nous avons mis en place dès 2009 un accompagnement par les membres de l'équipe d'animation.

## Partenariat

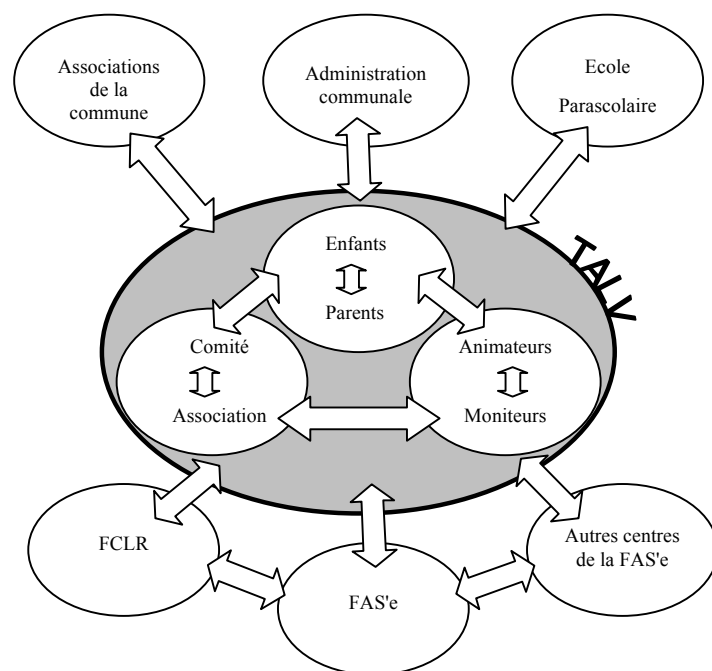
La Commune de Lancy met à disposition le terrain et les locaux. Elle assume les salaires du personnel administratif et technique et participe à ceux des moniteurs; elle verse également une subvention pour le fonctionnement du TALV (voir le budget et les comptes dans le rapport d'activité annuel).

L'association du TALV est membre de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres qui fédère et représente les Centres au sein du Conseil de Fondation de la FASE géré par 4 partenaires (Etat, Communes, FCLR, et Personnel). Elle se réfère à la Charte Cantonale des Centres de loisirs, Centres de Rencontres, Maisons de Quartier, Jardins Robinson et Terrains d'Aventures du canton de Genève.

La convention tripartite est le document qui formalise le partenariat entre le Centre, la Commune et la FASE.

La FASE régleme l'activité des Centres, coordonne et gère les charges administratives et financières du personnel et est liée à l'Etat par un contrat de prestations.

Dans un souci d'échange de pratiques, de problématiques, et de cohérence d'action, l'équipe du TALV collabore avec les autres centres de la FASE pratiquant l'accueil libre en TA/JR (réunions Interob), le réseau des travailleurs sociaux de Lancy Sud (Grand Réseau), les quatre autres centres de Lancy (réunions intercentres) ainsi qu'avec d'autres institutions et associations liées à l'enfance (services sociaux, parascolaire, écoles).



## Valeurs et objectifs

VALEURS	OBJECTIFS	QUELQUES MOYENS
<b>Santé morale et physique</b>	<p>Un préalable : Permettre à l'enfant d'avoir du plaisir durant son temps libre</p> <p>Offrir un environnement sain.</p> <p>Préserver l'intégrité morale et physique de l'enfant.</p> <p>Favoriser l'estime de soi.</p> <p>Sensibiliser l'enfant à une alimentation équilibrée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver un cadre de verdure naturelle.</li> <li>• Pas de jeu électronique.</li> <li>• Favoriser les jeux en plein air et de société</li> <li>• Etre attentif aux comportements des enfants entre eux et avec l'équipe d'animation.</li> <li>• S'assurer de la sécurité de l'enfant dans ses activités.</li> <li>• Accueillir l'enfant tel qu'il est.</li> <li>• Encourager et accompagner la réalisation de projets personnels et collectifs.</li> <li>• Favoriser le sentiment d'appartenance au lieu.</li> <li>• Donner à l'enfant la possibilité de découvrir de nouvelles saveurs.</li> <li>• Encourager à préparer des repas avec l'équipe au fil des saisons</li> <li>• Intéresser l'enfant aux légumes du potager</li> </ul>
<b>Solidarité</b>	<p>Favoriser l'accès au Terrain</p> <p>Apprendre à vivre ensemble.</p> <p>Responsabiliser les enfants par rapport au lieu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser le programme d'activités par les écoles</li> <li>• Accompagner les enfants de l'école au Terrain (pédaliv)</li> <li>• Garantir la gratuité des activités (ou participation financière symbolique)</li> <li>• Accueillir tous les enfants de 6 à 12 ans avec leurs différences</li> <li>• Proposer des projets communs (ex: manifestations et fêtes de quartier).</li> <li>• Favoriser l'ouverture d'esprit, l'entraide et le partage.</li> <li>• Se concerter entre enfants et adultes (ex: lors du choix d'une activité).</li> <li>• Faire participer les enfants à l'aménagement et à l'entretien du lieu.</li> </ul>

## Valeurs et objectifs (suite)

VALEURS	OBJECTIFS	QUELQUES MOYENS
<b>Respect</b>	<p>Accepter l'enfant dans sa singularité et dans son identité.</p> <p>Apprendre à l'enfant les règles définies par le groupe.</p> <p>Offrir une place à chacun.</p> <p>Cultiver la non-violence.</p> <p>Apprendre à s'écouter les uns les autres et à échanger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'expression libre dans le respect de l'autre.</li> <li>• Définir un cadre (ex: règles de vie).</li> <li>• Encourager l'intégration et désamorcer les mécanismes d'exclusion</li> <li>• Permettre l'accès à toutes les activités indifféremment des genres.</li> <li>• Apprivoiser les différences (genres, culturelles, handicaps) et s'en enrichir.</li> <li>• Proposer des alternatives aux combats de mots ou aux coups.</li> <li>• Susciter des discussions formelles et informelles.</li> </ul>
<b>Créativité et Expression</b>	<p>Offrir un lieu adapté à l'expérimentation.</p> <p>Favoriser l'émergence d'utopies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amener à la découverte de techniques et de savoir-faire.</li> <li>• Inciter à récupérer des objets pour un nouvel usage.</li> <li>• Aider l'enfant à évaluer la faisabilité de ses projets.</li> <li>• Proposer des occupations ouvrant à la réflexion, au rêve, à l'imaginaire et à la poésie</li> <li>• Offrir des activités sans les imposer.</li> <li>• Donner la liberté de l'occupation.</li> <li>• Reconnaître le droit à la paresse.</li> <li>• Faire émerger les capacités de l'enfant.</li> <li>• Favoriser le plaisir au détriment de la performance.</li> </ul>



## Valeurs et objectifs (fin)

VALEURS	OBJECTIFS	QUELQUES MOYENS
<b>Autonomie</b>	<p>Développer l'esprit critique.</p> <p>Développer la responsabilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager la réflexion à travers des moments d'échange, de discussion, de débats.</li> <li>• Etre acteur et non consommateur.</li> <li>• Favoriser les débats autour des sujets de la consommation, des effets de mode etc.</li> <li>• Faire avec, et non pour l'enfant.</li> <li>• Aider l'enfant à évaluer les risques dans ce qu'il entreprend.</li> </ul>
<b>Ecologie</b>	<p>Promouvoir la découverte de la nature.</p> <p>Rendre attentif à l'environnement.</p> <p>Economiser les ressources.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les liens entre les enfants et la nature et en parler avec eux</li> <li>• Observer la nature avec l'enfant et découvrir sa biodiversité.</li> <li>• Travailler dans le potager et utiliser les produits du jardin.</li> <li>• Favoriser une alimentation de saison par le choix de légumes et fruits locaux</li> <li>• Récupérer du matériel.</li> <li>• Trier les déchets/ recycler.</li> <li>• Eviter le gaspillage.</li> </ul>

Dans le cadre de la politique globale de la jeunesse souhaitée par la commune, le Terrain d'Aventures Lancy-Voirets s'inscrit dans un modèle de prévention primaire, dénominateur commun à toutes nos actions.

Prévention à la violence, à l'isolement, à l'exclusion, au gaspillage, à la dépendance aux médias et nouvelles technologies, aux mauvaises habitudes alimentaires.

## Evaluation

Afin d'évaluer l'adéquation du Projet Associatif et son application, l'association du Terrain d'Aventures Lancy-Voirets et l'équipe d'animation mettent en œuvre les outils suivants (liste non exhaustive) :

Quand ?	Qui ?	Comment ?	Les outils
<b>Suivi au quotidien</b>	• Les enfants	<p>Fréquentation : Filles, garçons, âges, repas, accueil libre, vacances, sorties, manifestations, activités.</p> <p><u>Adéquation avec les activités proposées :</u> Participation, plaisir exprimé, dynamique de groupe, conflits.</p> <p><u>Qualité de la relation :</u> Le vivre ensemble : accueil, liens tissés, échanges, suivi de la relation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journal de bord</li> <li>- Cahier présences</li> <li>- Grilles GIAC</li> <li>- Tableau de fréquentation</li>   <li>- Discussions, débats</li> <li>- Boîte à idées</li> <li>- Activités</li>   <li>- Observations</li> <li>- Ressentis exprimés</li> <li>- Respect des règles</li> </ul>
	• Les parents	Participation, collaboration, partenariat, contrat de confiance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscriptions TALV</li> <li>- Apéros parents</li> <li>- Fêtes, etc...</li> <li>- Membres de l'association</li> <li>- Participation au comité de gestion</li> <li>- Coups de main</li> <li>- Intervenants</li> </ul>
	• L'équipe	Organisation, planification, cohérence, bilans, répartition des tâches, communication interne et externe, disponibilité terrain, diversité des actions, polyvalence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journal de bord</li> <li>- Colloque anim.</li> <li>- Réunions monos</li> <li>- PV</li> <li>- Séances de comité</li> <li>- Rapport d'activités</li> </ul>
	• Le comité	Echanges, suivi des problématiques, engagement, garant des valeurs du TALV.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stand TALV au GIAP</li> <li>- Apéros parents</li> <li>- Fêtes</li> <li>- Séances de comité</li> <li>- Commissions</li> </ul>
	• Le quartier	Liens avec les partenaires, communication, collaboration et échanges de pratiques : écoles, GIAP, habitants, autres centres et associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Distribution des programmes d'activités dans les écoles</li> <li>- Présence aux inscriptions GIAP</li> <li>- Fêtes : CAS, 3 Marchés, BH</li> <li>- Réunions Grand- Réseau, Intercentres Lancy</li> </ul>

## Evaluation (suite et fin)

Quand ?	Qui ?	Comment ?	Les outils
<b>Suivi annuel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Commune, la FASE, la FCLR</li>   <li>• L'Association du TALV</li>   <li>• L'équipe et le comité</li> </ul>	<p>Rencontre avec les interlocuteurs, ressources, convention, travaux, entretien de la maison et du terrain.</p> <p>Implication des membres</p> <p>Elaboration du programme d'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions, échanges de courriers</li> <li>- Présence à l'AG</li>   <li>- Présence à l'Assemblée Générale</li> <li>- Rapports d'animation, de trésorerie, de la présidence, échanges et bilans.</li> <li>- Election et démission</li>   <li>- Réunions : comité, animateurs, monos</li> <li>- Bilans individuels des moniteurs</li> <li>- Rapport d'activités : bilans et regard critique sur l'année écoulée</li> </ul>
<b>A long terme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipe et comité</li> </ul>	<p>Réévaluation du Projet Associatif et d'autres documents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adéquation des objectifs face à la réalité, adéquation des ressources humaines et financières, modalités d'application.</li> </ul>

## Références

1978, septembre	<b>Création de l'Association du Terrain d'Aventures-Lancy-Voirets</b>
1993, 22 septembre	<b>Charte Cantonale des centres de Loisirs, centres de rencontres, maisons de quartiers, jardins Robinson et terrains d'aventures du canton de Genève.</b>
2004, 17 septembre	<b>Convention de partenariat FAS'e – Ville de Lancy.</b>
2005, 28 septembre	<b>Convention de partenariat Association du TALV – Ville de Lancy.</b>
2005, 15 novembre	<b>Statuts de l'association du Terrain d'Aventures Lancy-Voirets.</b>
2007, 03 avril	<b>Rédaction du Projet Institutionnel du Terrain d'Aventures Lancy-Voirets.</b>
2011, 30 novembre	<b>Modifications et mise à jour du Projet Institutionnel qui devient Projet Associatif du TALV</b>
2012, janvier	<b>Signature collective de la Convention tripartite Centres - Ville de Lancy - FASe</b>

Document réalisé en commun par les animateurs et les membres du comité de l'association du Terrain d'Aventures Lancy-Voirets de 2005 à 2007

Les animateurs

Stéphanie Kessi  
Katia Deshusses  
Bernard Rusbach

Le comité

Nicolas Perrin  
Sandrine Gilliéron  
Aleksandra Suermondt  
Katia Oppliger Siron, trésorière  
Laurence Schenkel Coste, présidente

***Grand-Lancy, le 3 avril 2007***

***Révisé février 2013***

Les animateurs

Katia Deshusses  
Muriel Waelti-Mehinto  
Nicolas Vernier

Le comité

Laurence Schenkel Coste, Co-Présidente  
Sandrine Gilliéron, Co-Présidente  
Sven Crausaz, trésorier  
Mary Darko-Sarkwa  
Doris Oliva Sanchez